

DECLASSEMENT PARTIEL DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER METROPOLITAIN

Avenue Chardonnet

ZAC BAUD-CHARDONNET

NOTICE EXPLICATIVE

Commune de Rennes

Janvier 2024

La Ville de Rennes a créé la ZAC Baud-Chardonnet le 14 juin 2004 par délibération du Conseil Municipal. Le dossier de réalisation a été approuvé au conseil municipal du 5 juillet 2010.

Par notification d'une concession d'aménagement en date du 10 avril 2012, elle en a confié la réalisation de la ZAC Baud-Chardonnet à la société Territoires Publics.

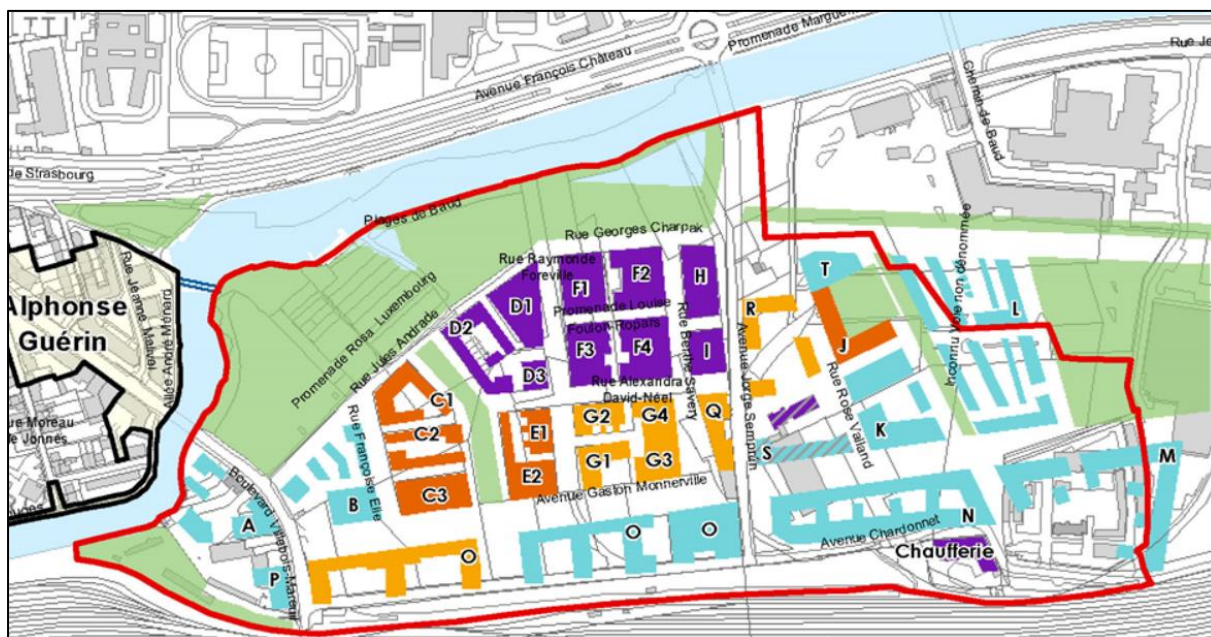
L'opération d'aménagement a pour objet le développement d'un quartier à dominante habitat. La création de ce nouveau morceau de ville s'inscrit dans la nécessité de répondre aux besoins en logement de la Ville de Rennes et aux objectifs du Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole.

La ZAC doit permettre la réalisation d'un programme prévisionnel des constructions comprenant environ 2 800 logements respectant la répartition du Programme de l'Habitat de Rennes Métropole, 85 000 m² SP de locaux d'activités, 6 900 m² SP de commerces et services, 1 700 m² SP de locaux artisanaux et 13 500 m² SP d'équipements publics.

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Baud-Chardonnet, l'avenue Gaston Monnerville a été créée afin de desservir les îlots réalisés depuis le boulevard Villebois-Mareuil à l'ouest et l'avenue Jorge Semprun à l'est. Elle a été ouverte au public le 18 octobre 2023.

Avant cette date la desserte Sud du quartier se faisait par l'avenue Chardonnet.

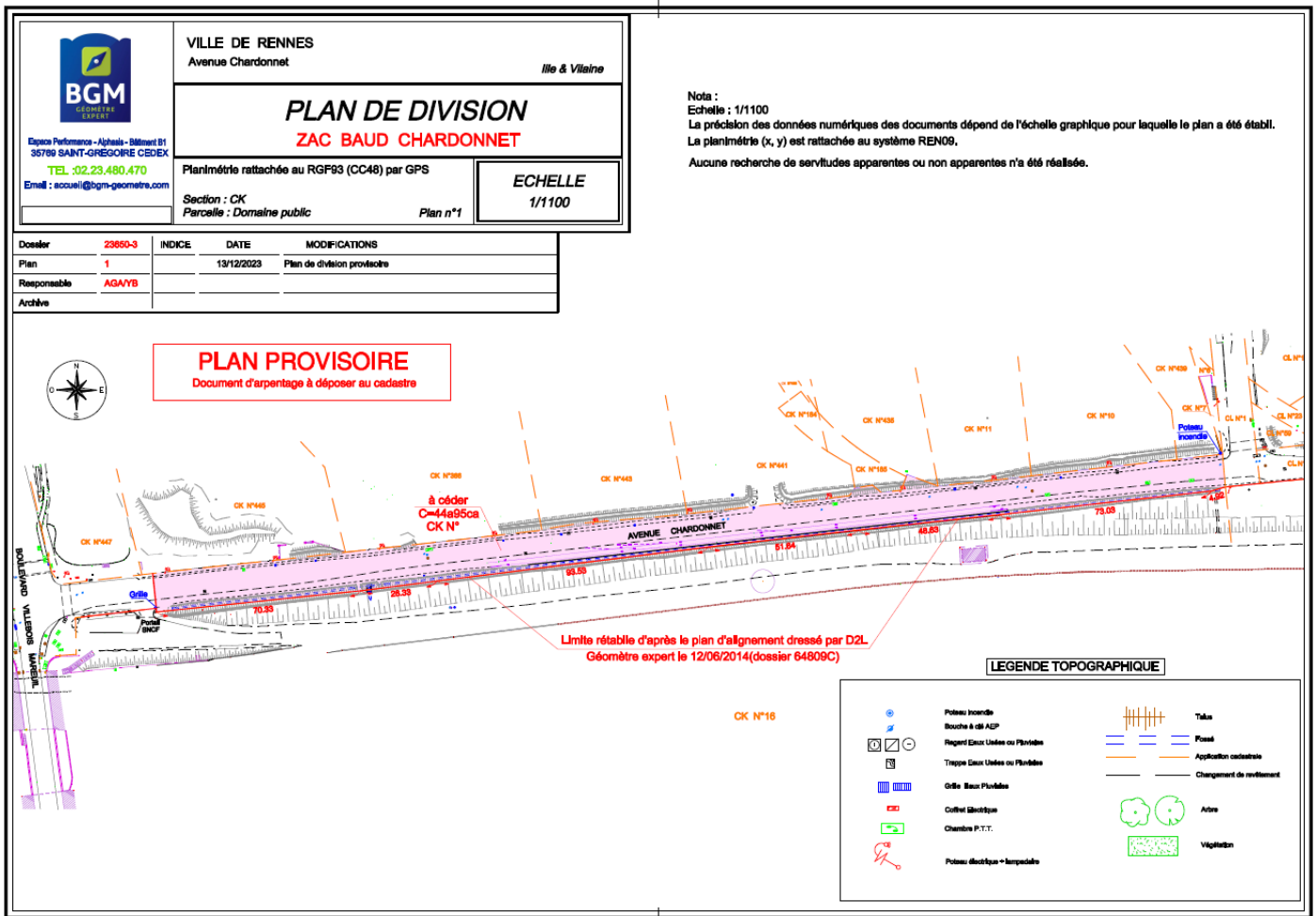
L'avenue Chardonnet a été fermée au public, dans sa portion entre le boulevard Villebois Mareuil et l'avenue Jorge Semprun, sur une longueur d'environ 367 m, depuis le 18 octobre 2023. Cette portion devant à terme être intégrée dans les emprises foncières de l'îlot O de la ZAC destinées à accueillir 15 000 m² SP de logements, 29 000 m² SP d'activités, 1 700 m² SP de locaux artisanaux et 100 m² SP de services.



Afin de garantir la réalisation de ce projet d'aménagement, il convient de procéder au déclassement du domaine public routier métropolitain de l'emprise suivante, qui sera par la suite cédée à la société Territoires Publics :

- une parcelle à créer située avenue Baud-Chardonnet, d'une contenance cadastrale de 4 495 m² environ et en nature de voirie.

La surface totale à déclasser est de 4 495 m² environ.



La désaffectation de cette emprise a été constaté au Bureau métropolitain du 22 février 2024.